



DECISION MUNICIPALE N°005/25/DM/C.EBDA/SG DU 12 MARS 2025

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° /LC/25/CEBDA/CIPM/ST, RELATIVE
A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 DU 29/01/2025
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'EBEBDA, COMMUNE
D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

LE MAIRE

- Vu le Décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur SIMOU KAMSOU Patrick aux fonctions de Préfet du Département de la Lekié ;
- Vu la Loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- Vu l'Arrêté N° 000238/A/MINDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MANGA BESSALA au poste de Maire de la Commune d'Ebebda, à l'issue du scrutin du 09 février 2020 à la Commune d'Ebebda, Département de la Lekié ;
- Vu la Décision Municipale portant constatation de la composition d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ebebda ;
- Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois des Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°004 du 29/01/2025 pour les travaux d'aménagement du Stade Municipal d'Ebebda, Commune d'Ebebda, Département de la Lekié, Région du Centre.

DECIDE

Article 1^{er} : le Groupement JC CORPORATION SAS & Ets MARTIBEL, BP..... ;
tél: est Adjudicataire de la Lettre-commande n°..... relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°004 du 29/01/2025 pour les travaux d'aménagement du Stade Municipal d'Ebebda, Commune d'Ebebda, Département de la Lekié, Région du Centre., à compter de la date de signature de la présente décision.

Article 2 : L'adjudicataire ci-dessus désigné est invité à se présenter à la Mairie d'Ebebda, pour notification de son ordre de service.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- ARMP/TDE
- RMEBDA
- CIPM/EBDA
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES

Ebebda, le 12 MARS 2025

Le Maire